



HAL
open science

Najaf, la "force tranquille" du chiisme irakien

Sabrina Mervin

► **To cite this version:**

Sabrina Mervin. Najaf, la "force tranquille" du chiisme irakien. *Moyen-Orient*, 2026, 70, pp.44-49. <halshs-05616246>

HAL Id: halshs-05616246

<https://shs.hal.science/halshs-05616246v1>

Submitted on 7 May 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Nadjaf :

la « force tranquille »

du chiisme irakien

Pour les musulmans chiïtes, la ville de Nadjaf, située à environ 150 kilomètres dans le sud de Bagdad, est l'un des « seuils sacrés » placés entre deux mondes, où les fidèles peuvent se connecter au divin. Lieu de pèlerinage et foyer de savoir, la cité est restée un pôle majeur de l'autorité religieuse, malgré la concurrence de Qom, en Iran, et de son idéologie révolutionnaire. Si Nadjaf n'est pas tout à fait apolitique, elle incarne néanmoins une tradition qui se reflète dans l'autorité de ses ayatollahs, au premier rang desquels Ali al-Sistani.

Au centre de Nadjaf s'élève le dôme du mausolée d'Ali, brillant de milliers de dalles recouvertes d'or. Pour les fidèles chiïtes qui s'y rendent en pèlerinage, cette magnificence est une marque de dévotion envers leur premier imam, Ali, né vers l'an 600 à La Mecque et assassiné en 661 à Koufa : rien n'est trop beau pour l'honorer. La ville s'est construite autour de son tombeau, entouré des quatre quartiers de la vieille cité, puis de la ville moderne, à l'exception du côté bordé par la « Vallée de la Paix ». Cet immense cimetière, le plus grand du monde, abrite

plus de 5 millions de tombes, car s'y faire enterrer assure l'intercession d'Ali au jour du Jugement dernier.

Un « Vatican du chiïsme »

Cousin et gendre du prophète Mahomet (570-632), Ali est, pour tous les chiïtes, son seul successeur légitime. Selon les duodécimains, musulmans majoritaires en Irak, il est le premier



© AFP/Haidar Hamdani

d'une lignée de 12 imams, dont le dernier fut « occulté » en 874 et doit réapparaître pour restaurer la justice sur terre. Les fidèles attendent ce messie, le Mahdi. L'Irak compte d'autres mausolées d'imams qui attirent les pèlerins, notamment à Kerbala, mais aussi à Bagdad (sanctuaire d'Al-Kadhimiya) et à Samarra. Toutefois, la primauté d'Ali fait de Nadjaf la « plus noble » de ces villes saintes.

Deux autres facteurs ont contribué à en faire le centre de l'islam chiïte. D'une part, la ville constitue un foyer de savoir religieux depuis le XI^e siècle, et la formation des *oulémas* (savants religieux) s'y est progressivement centralisée à partir du XIX^e siècle. Elle abrite un *hawza* (séminaire ou centre d'enseignement) composé d'étudiants et d'enseignants en sciences islamiques, parmi lesquels se forme l'élite des *oulémas*. D'autre part, Nadjaf abrite la *marjaiya*, le siège de l'autorité chiïte, qui s'est structurée à la fin du XIX^e siècle. Celle-ci repose davantage sur des usages que sur des règles : à la fois informelle et formalisée, elle garantit le respect de la tradition religieuse tout en demeurant labile et adaptable dans son fonctionnement. Elle se fonde sur la doctrine selon laquelle tout fidèle doit se référer aux *fatwas* du meilleur juriste de son temps, le *marja*, qui émerge des rangs de l'élite des *oulémas*. Celui-ci se substitue à l'imam, durant son absence, pour énoncer les préceptes du droit islamique, statuer

sur le licite et l'illicite, et transmettre l'interprétation de la vérité divine. La *marjaiya* matérialise cette autorité. Elle s'est construite sur un principe éthique d'indépendance vis-à-vis de l'État, rendu possible par son autonomie financière : le *marja* gère en effet les ressources issues des impôts religieux versés par les fidèles ainsi que les dons qui lui sont adressés. Enfin, le dispositif de la *marjaiya* dispose de nombreuses ramifications, allant du niveau microlocal (les quartiers de Nadjaf) au niveau global (les mondes chiïtes), en passant par l'échelle nationale (l'Irak).

Cette configuration fait de Nadjaf une sorte de « Vatican du chiïsme », où le *marja* serait l'équivalent du pape au sommet de la hiérarchie cléricale. Mais la comparaison s'arrête là, car l'institution chiïte présente des spécificités propres. On peut en mentionner deux. D'abord, la *marjaiya* est plurielle, comme s'il n'existait pas qu'un pape et qu'une seule papauté, mais plusieurs. Ainsi, si Ali al-Sistani est aujourd'hui le plus suivi par les fidèles dispersés dans les mondes chiïtes et occupe le sommet de la pyramide cléricale, il n'est pas le seul *marja*. D'autres autorités religieuses, plus réduites, ont à leur tête d'autres « papes », à Nadjaf comme ailleurs. Ensuite, les *marja* entretiennent un rapport subtil avec la politique. Si les observateurs ont parfois distingué des autorités religieuses dites « quiétistes » de celles qualifiées d'« activistes », ces catégories méritent d'être nuancées.

Des membres des forces de sécurité irakiennes défilent avec le portrait d'Ali al-Sistani, à Nadjaf, le 8 novembre 2019.





Les *oulémas* et la politique

Dans le dogme chiite, l'unique détenteur du pouvoir légitime est l'imam. Depuis l'occultation du douzième, et dans l'attente de sa réapparition, tout pouvoir est considéré comme inique et s'expose à être critiqué, contesté, voire combattu. Toutefois, dans la pratique, tout au long de leur histoire, les *oulémas* ont fait preuve de pragmatisme et se sont accommodés des pouvoirs en place, d'autant qu'ils se trouvaient, dans la plupart des cas, en situation minoritaire face à des populations et à des gouvernants majoritairement sunnites. Un changement majeur survint au XVI^e siècle avec l'avènement de la dynastie safavide (1501-1736), qui impulsa la chiitisation de l'Iran et fit du chiisme la religion officielle de l'empire. Une partie des *oulémas* joua le jeu et s'engagea dans l'administration de l'État, en acceptant des fonctions officielles, des rétributions et des honneurs. D'autres, en revanche, se confinèrent dans l'attente messianique.

À la fin de cette dynastie, puis sous celle des Qadjar (1789-1925), les relations se tendirent entre les princes et les *oulémas*, qui entrèrent dans l'arène politique. Ils se sentirent mis en demeure de défendre la « citadelle » de l'islam face à un ennemi extérieur, puis menacés dans leurs prérogatives au sein de l'État. Certains d'entre eux résidaient à Nadjaf ou dans d'autres villes saintes de Mésopotamie où, face aux autorités ottomanes, ils faisaient profil bas ; mais s'agissant de l'Iran, ils n'hésitaient pas à exprimer leurs positions. Lors de la guerre russo-persane (1804-1813), ils émirent des *fatwas* soutenant le shah. En revanche, ils participèrent à la révolte contre le souverain iranien lorsque celui-ci accorda une concession sur le marché du tabac aux Britanniques. Le grand ayatollah Mirza Shirazi (1814-1895), installé à Samarra, édicta en 1891 une *fatwa* interdisant la consommation de tabac. Celle-ci symbolisa la puissance de l'autorité religieuse face à un pouvoir politique jugé corrompu, prêt à céder les ressources du pays à des intérêts étrangers. Par leurs écrits doctrinaux comme par leurs prises de position, les *oulémas* participèrent ensuite à la révolution constitutionnaliste (1905-1911), qui dota l'Iran d'un Parlement.

En 1914, les grands *oulémas* de Nadjaf proclamèrent le djihad contre les Britanniques, appelant à la résistance armée face à l'invasion. En 1920, ils prirent la tête des révoltes contre les Anglais qui, à l'issue des combats, exilèrent plusieurs grands *oulémas* vers l'Iran. Ces derniers contribuèrent à la renaissance de Qom comme foyer de savoir religieux. Après la fondation de l'État irakien moderne, les religieux de Nadjaf se réengagèrent dans la sphère politique à partir des années 1960. Le *marja* Muhsen al-Hakim (1889-1970) émit une *fatwa* condamnant le communisme et, indirectement, par l'intermédiaire de ses fils et de son entourage, s'associa aux mouvements politiques chiites naissants, porteurs d'une idéologie révolutionnaire. C'est néanmoins en Iran qu'une révolution islamique put s'imposer, en 1979, en s'appuyant sur les idées et le charisme de Rouhollah Khomeyni (1902-1989), qui instaura dès lors la « gouvernance du juriconsulte » (*wilayat al-faqih*). Pendant ce temps, en Irak, les chiites et leurs *oulémas* étaient persécutés par le régime baasiste. Nadjaf se vida d'une grande partie de

ses clercs. Le *marja* Abou al-Qassim al-Khoei (1899-1992), sous pression, se mura dans le silence, tandis que l'insurrection de 1991 fut réprimée dans le sang. Face à Rouhollah Khomeyni, il incarna la figure du quiétisme clérical, même s'il avait exprimé ses positions politiques lorsqu'il en avait la possibilité, notamment sur la question palestinienne. L'un de ses disciples lui succéda à Nadjaf : Ali al-Sistani.

Pouvoir chiite et ascension d'Ali al-Sistani

Avec l'invasion américaine de 2003, le pouvoir politique bascula vers la majorité démographique chiite. Ali al-Sistani devint non seulement le grand *marja*, mais aussi une source de légitimité politique pour le pays et un garant de l'unité nationale (1). Depuis plus de vingt ans, bien des événements ont ébranlé la vie politique irakienne et la *marjaiya* de Nadjaf, mais l'influence d'Ali al-Sistani sur le pays et son ascendant sur les foules se sont imposés. Né en Iran en 1930, cet homme chétif et austère, reclus



dans une modeste maison de la vieille cité de Nadjaf, exerce un pouvoir feutré, sans même faire entendre sa propre voix. Il se pose à la fois en arbitre et en garant de l'intégrité morale de la nation. Il assume son rôle de *marja*, mais les circonstances politiques ont fait de lui un acteur clé de la situation nationale, voire régionale. Lorsqu'il émet une *fatwa* incitant les Irakiens à voter en 2004, il affirme défendre le « bien public » ; lorsqu'il en édicte une autre, en 2014, appelant les Irakiens à prendre les armes contre l'organisation de l'État islamique (EI ou Daech), il entend protéger le pays. Lorsqu'il soutient les manifestants en octobre 2019, c'est pour se tenir à leurs côtés contre la corruption et la décadence morale des gouvernants.

Les conséquences de ces décisions ont toutefois des répercussions politiques. Ali al-Sistani est régulièrement consulté, s'implique dans les affaires irakiennes, et son entourage n'hésite pas à jouer la carte politicienne – ce dont le *marja* se garde bien. Il reste au-dessus des partis, à l'image de ses prédécesseurs. Même les *oulémas* les plus politisés, comme Mohammad Baqir al-Sadr (1935-1980) en Irak ou Mohamed Hussein Fadlallah (1935-2010) au Liban, ne se sont pas rattachés à des partis, ce qui aurait affaibli, voire dégradé leur autorité religieuse. Ceux qui

prennent la tête d'un parti ne peuvent prétendre à l'autorité suprême. Ainsi, le *marja* Mohamed al-Yaqoobi a dissous le parti Al-Fadila, qu'il avait créé en 2003, tandis que le leader populiste Moqtada al-Sadr a renoncé à ses ambitions religieuses les plus élevées.

Selon l'usage, la *marjaiya* d'Ali al-Sistani, supra-étatique et transnationale, se déploie à travers de nombreuses institutions qu'il supervise tout en confiant leur gestion à des proches. Son bureau à Nadjaf est dirigé par l'un de ses fils, Mohamed Reza, tandis que ses finances sont administrées par l'un de ses gendres, installé à Qom. Ils soutiennent l'imposant édifice Al-Sistani, qui dispose également de deux représentants au Liban, en Europe et aux États-Unis. Le *marja* a par ailleurs instauré un système particulier de porte-parolat. Deux autres de ses représentants relaient ses positions et ses décisions lors du prêche du vendredi à Kerbala, chacun étant chargé de l'administration d'un sanctuaire : celui du troisième imam, Hussein (625-680), pour l'un, et celui de son demi-frère, Abbas (647-680), pour l'autre.

La gestion des sanctuaires constitue une caractéristique de la *marjaiya* depuis 2003, car elle relève du Bureau des *Waqf* (biens religieux indivisibles) chiites, un organisme rattaché au Conseil des ministres. Or, selon des lois adoptées en 2005 puis en 2012, le chef de ce bureau est nommé sur proposition de l'autorité religieuse la plus suivie de Nadjaf. Ce mécanisme a permis d'introduire la *marjaiya*, sans la nommer, dans la législation irakienne, tout en l'imbriquant dans les affaires et les finances de l'État (2). Cette évolution a transformé l'institution de l'intérieur. Paradoxalement, les riches sanctuaires chiites se sont engagés dans des activités de bienfaisance, d'aide sociale et même d'entrepreneuriat afin de pallier les défaillances de l'État dans les domaines de la santé et de l'éducation : construction d'écoles, d'universités, d'hôpitaux et de dispensaires, ou encore distribution de gobelets d'eau potable. Fruit du « pouvoir chiite » et de la gouvernance d'Ali al-Sistani, ce système mêlant l'État et la *marjaiya* pourrait vaciller si, après la disparition du vieux sage, celle-ci venait à se détacher de l'« école de Nadjaf », pour se rapprocher de celle de Qom, c'est-à-dire du voisin iranien.

Nadjaf et Qom, les « sœurs ennemies »

Un grand nombre de grands *oulémas* et de *marja* qui ont fait la renommée de Nadjaf, comme Ali al-Sistani, sont d'origine iranienne. Son séminaire attire des étudiants venus des régions les plus reculées des mondes chiites ; certains finissent parfois par s'installer à Nadjaf, et les milieux cléricaux y sont très cosmopolites. Les intermariages entre « familles de science », tout en contribuant à refermer le groupe des *oulémas* sur lui-même, accentuent le brassage entre ethnies, langues et nationalités. De nombreuses dynasties d'*oulémas* en Irak sont d'origine iranienne ou possèdent des branches dans les deux pays, voire ailleurs, comme la famille Al-Sadr, originaire de la région de Tyr, au Liban. Ali al-Sistani, à l'instar de son



De jeunes pèlerins chiites passent devant les portraits de grandes figures religieuses et militaires, dont Ali al-Sistani (deuxième en partant de la gauche), à Nadjaf, le 22 août 2024.



Le mausolée d'Ali, situé au cœur de Nadjaf, est l'un des sites les plus sacrés pour les musulmans chiites.



Qom, tel Hossein Vahid Khorasani, se réclamèrent toutefois de l'« école de Nadjaf » ou de la tradition de Machhad, loin de l'idéologie dominante. La bureaucratie révolutionnaire n'est ainsi pas parvenue à transformer en profondeur l'exercice de l'autorité religieuse.

À partir de 2003, Nadjaf s'est progressivement relevée en tant que ville sainte, séminaire et siège de la *marjaiya*. Des *madrasas* (écoles religieuses) ont été reconstruites ; étudiants et *oulémas* sont revenus. À l'instar d'autres villes saintes chiites d'Irak, Nadjaf a lancé d'importants travaux pour agrandir les lieux de pèlerinage et leur adjoindre des complexes capables d'accueillir un nombre croissant de fidèles, tout en diversifiant les activités liées au tourisme religieux. La ville a ainsi retrouvé sa place de pôle religieux et s'est de nouveau engagée dans un dialogue, parfois tendu, avec Qom. Elle a également dû gérer ses relations avec Téhéran : faire bonne figure sans se laisser absorber par la politique du régime iranien ni par ses généreux financements. En effet, Nadjaf dut faire face aux difficultés politiques et sécuritaires internes liées à l'influence iranienne, en particulier à la présence de milices et aux tentatives d'emprise exercées par les autorités iraniennes sur l'administration des sanctuaires et sur la *marjaiya*. À cela s'ajoutent les efforts de la République islamique pour peser dans la succession d'Ali al-Sistani. Celui-ci a résisté à ces pressions, notamment lorsque Mahmoud Chahroudi (1948-2018), ancien chef du pouvoir judiciaire en Iran, envisagea de s'installer à Nadjaf.

Le marathon des successions

Tant à Nadjaf qu'à Qom, la course à la succession d'Ali al-Sistani et d'Ali Khamenei était déjà engagée avant la mort de ce dernier, le 28 février 2026. La situation a évolué depuis qu'Ali al-Sistani a été considéré, en 2016, comme le « dernier *marja* », tant l'autorité traditionnelle de Nadjaf semblait menacée par la puissance iranienne (3). C'est toutefois sur le sort de la République islamique que les conjectures se multiplient. L'Irak apparaît affaibli après le conflit qui l'a opposé à Israël en juin 2025 ; le pays a également perdu plusieurs alliés, parmi lesquels le Hezbollah, la Syrie de Bachar al-Assad, au pouvoir de 2000 à 2024, ou encore le Venezuela de Nicolás Maduro (2013-2026) (4). La guerre déclenchée par le gouvernement de Benjamin Netanyahu, Premier ministre israélien depuis 2022, et les États-Unis de Donald Trump (depuis 2025) en février 2026 a accéléré les débats : Ali Khamenei est tué dès le premier jour des opérations, lors de frappes visant Téhéran. Un Conseil de transition est alors mis en place pour assurer la continuité de l'État. Les négociations entre les Gardiens de la révolution (*pasdaran*) et l'Assemblée des experts – chargée d'élire le Guide suprême – ont été serrées, les premiers ayant réussi à imposer la candidature du fils du dirigeant disparu, Mojtaba, pourtant récusée par son père (5).

La *marjaiya* de Nadjaf n'a sans doute pas tant à craindre, même si l'Irak est touché par la guerre, comme l'ensemble du Moyen-Orient. À l'image de l'accession d'Ali al-Sistani à



Rue commerçante du centre de Nadjaf, donnant sur le mausolée d'Ali, en 2014.

l'autorité suprême, la mise en place d'un nouveau dispositif nécessitera du temps. La succession a d'ailleurs été préparée de longue date. D'une part, le système de collaboration entre quatre *marja* à Nadjaf, formant une sorte de *marjaiya* collégiale avec Ali al-Sistani à son sommet, perdure. Deux d'entre eux sont décédés, mais il reste l'Afghan Ishaq Fayad et le Pakistanais Bashir al-Nadjafi, certes âgés, mais susceptibles de participer au processus de transition. Ils incarnent la tradition de Nadjaf que leur système, bien rodé, a permis de préserver face à des propositions rivales, comme celles des Shirazi, de Kamal al-Haydari ou des émules de Mohamed Mohamed Sadiq al-Sadr (1943-1999), père de Moqtada al-Sadr, tel Mohamed al-Yaqoobi, qui se veut moderniste et en prise avec la société.

D'autre part, au-delà de *marja* de second rang, Nadjaf compte également plusieurs grands *marja* en devenir, dont l'autorité est en pleine expansion. Ils remplissent des critères déterminants : enseigner au plus haut niveau du séminaire et attirer un grand nombre d'étudiants, tout en faisant preuve de piété, de modestie et d'ascétisme. Les conditions d'émergence d'un *marja*, subtiles, peuvent paraître opaques de l'extérieur, mais elles sont bien connues dans les milieux cléricaux. L'ouverture, à la demande des fidèles, d'un bureau à Nadjaf constitue souvent un premier signal public. La place que l'autorité religieuse occupera ensuite dans la hiérarchie se révèle progressivement, ne serait-ce que dans l'ordre des visites protocolaires entre *oulémas*. Le premier nom qui apparaît est celui de Mohamed Baqir al-Irawani, qui semble réunir les conditions nécessaires pour accéder à l'autorité

suprême, à commencer par le fait de ne pas l'avoir recherchée. Reconnu pour son savoir depuis ses années d'enseignement à Qom, il respecte les codes de la tradition cléricale et jouit d'une réputation d'homme simple et accessible. D'autres *marja* régulièrement évoqués – Hadi al-Radi, Hassan al-Jawahiri, Mohamed al-Sana – pourraient former une nouvelle *marjaiya* collégiale, susceptible de perpétuer la « force tranquille » de la tradition najafite. Celle-ci pourrait l'emporter sur la puissance iranienne, mise à mal par la guerre que lui mènent Israël et les États-Unis. Ali al-Sistani aura inauguré une manière pragmatique d'exercer la « gouvernance du juriste », bien différente de l'idéologie qu'en avait tirée Rouhollah Khomeyni. ■

SABRINA MERVIN

- (1) Ali Paya et John L. Esposito (dir.), *Iraq, Democracy and the Future of the Muslim World*, Routledge, 2010 ; Robin Beaumont, « L'ayatollah Al-Sistani, porte-parole d'un nationalisme chiite irakien ? », in *Orient XXI*, 3 mars 2016.
- (2) Haider Ala Hamoudi, « Engagements and Entanglements: The Contemporary Waqf and the Fragility of Shi'i Quietism », in *Journal of Law and Religion*, vol. 35, n° 2, août 2020, p. 215-249.
- (3) Mehdi Kahlaji, « The Last Marja: Sis-

tani and the End of Traditional Religious Authority in Shiism », *The Washington Institute for Near East Policy*, 10 septembre 2006.

(4) Ali Mamouri, « Inside Iran's quiet but critical struggle over succession », in *Amwaj Media*, 22 décembre 2025.

(5) Sabrina Mervin, « Succession d'Ali Khamenei en Iran : "Alireza Arafai s'est taillé une place de choix dans les rouages de l'institution cléricale au pouvoir" », in *Le Monde*, 3 mars 2026.

NOTES

